

Des femmes qui prennent l'initiative

Assurance-maternité et surveillance des prix : deux problèmes qui intéressent les femmes et leurs qualités de mères-épouses et de ménagères-consommatrices ; deux initiatives populaires aussi, lancées ces temps à l'instigation directe, voire exclusive, d'organisations très féminines ; deux victoires enfin, remportées dès avant le démarrage de la récolte des signatures.

Premier grand succès pour l'initiative-maternité : le Comité directeur du Parti socialiste proposait de laisser aux Femmes socialistes la responsabilité de participer au lancement de l'initiative, avec bien sûr la sympathie du parti. Le Comité central en a décidé autrement : il appartient au Parti lui-même d'assumer l'idée d'une assurance-maternité obligatoire, et peu importe si deux autres campagnes de signatures sont prévues (pour les banques et les vacances). Ce faisant, le PS met tout son poids du côté des femmes engagées, socialistes, MLF ou OFRA ; l'option est courageuse à une bonne année des élections fédérales, mais elle était nécessaire pour le maintien de la cohésion du parti (les femmes composent une solide foule de militants, particulièrement efficaces dans la collecte de signatures).

Egalement un beau succès du côté des consommatrices : non seulement personne ne doute de leur capacité de récolter au moins autant de signatures que les opposants à l'importation de fourrages concentrés, mais les connaisseurs considèrent comme une promesseuse nouveauté le fait que les consommatrices des trois régions de Suisse aient pu s'entendre pour lancer une initiative ensemble — et seules, ce dont elles sont un peu trop ouvertement satisfaites. M. Prix fait chez elles une telle unanimité que, sans avoir su (ni voulu peut-être) intervenir à temps auprès de leurs conseillers nationaux, les consommatrices entrent en politique par l'autre porte, celle de la démocratie directe. Toujours à une bonne année des élections fédérales, l'appui de nombreuses personnalités politiques devrait venir cautionner leur initia-

tive, qui représente à la fois un blâme aux autorités fédérales pour manque total de sens politique et de psychologie des citoyens, et un exercice sans précédent de mobilisation des femmes sur un sujet de politique économique.

Au reste, les deux textes au bas desquels les femmes apposeront leur signature en grand nombre, sont, indépendamment de leur sujet, assez différents dans leur forme et leur inspiration. L'art. 34 quinquies ch. 3-8 ne pose pas seulement le principe d'une assurance-maternité obligatoire, il en précise même certaines modalités ; en cas d'acceptation, on verrait ainsi le congé parental faire son apparition dans notre Constitution fédérale, qui en a certes vu d'autres.

Au contraire, les consommatrices prennent le risque de se contenter de faire à la Confédération l'obligation de surveiller une partie des prix "pour empêcher les abus dans la formation des prix". Une belle obligation, dont le contenu réel dépendra beaucoup de la législation d'exécution. Or, sur ce point, des manoeuvres sont déjà en vue pour insérer dans la Loi sur les cartels, dont une nouvelle version doit enfin sortir cet automne, une sorte de surveillance des prix croupion, grâce à laquelle M. Honegger semble décidé à désamorcer toute intervention en vue de maintenir ou de restaurer ultérieurement M. Prix.

A propos des deux initiatives en question, on pourra remarquer que l'une et l'autre viennent appuyer des initiatives parlementaires individuelles, de la socialiste valaisanne Gabrielle Nanchen dans le cas de l'assurance-maternité (cf. DP 456), et de l'indépendant saint-gallois Jaeger dans celui de la surveillance des prix, — en attendant l'initiative parlementaire du genevois Grobet qui déposera à la prochaine session un texte préconisant entre autres une surveillance générale des prix, des loyers et des fermages.

• SUITE ET FIN AU VERSO

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
No 465 31 août 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

465

Domaine public

Des femmes qui prennent l'initiative

On se souvient que le mouvement inverse s'était produit l'an dernier avec l'initiative parlementaire du socialiste bâlois Waldner, qui reprenait les termes d'une initiative populaire alors non encore déposée par la "Tat" sur la protection des consommateurs. Ainsi, il semble se confirmer que le Parlement et l'exécutif fédéraux auront désormais affaire à une pression combinée de l'extérieur et de l'intérieur. Il faut réfléchir à la signification de ce phénomène, qui pourrait bien n'être pas seulement une succession de simples coïncidences, mais aussi un signal d'alarme pour une démocratie indirecte fonctionnant mal.

En lançant des initiatives populaires qui font en quelque sorte double emploi, les femmes expriment une assez nette méfiance à l'égard des institutions de la démocratie parlementaire.

Initiative populaire pour une protection efficace de la maternité

La Constitution fédérale est modifiée comme suit (les dispositions transitoires prévoient que la législation d'exécution entrera en vigueur dans un délai de cinq ans dès l'acceptation de l'initiative par le peuple) à l'article 34 quinquies :

La Confédération institue par la voie législative une protection efficace de la maternité.

La Confédération doit notamment instituer une assurance-maternité obligatoire et générale servant les prestations suivantes :

- a) La couverture intégrale des frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers résultant de la grossesse et de l'accouchement.
- b) Un congé de maternité de 16 semaines au minimum, dont 10 semaines au moins après l'accouchement.

Les assurés exerçant une activité lucrative ont droit à la compensation intégrale de leur salaire pendant le congé de maternité; le salaire assuré peut être plafonné pour respecter la coor-

re, tout en faisant usage des droits politiques que leur offre la démocratie directe.

En ces temps de célébration rousseauiste, il conviendrait de relire le *Contrat social*, chap. XV, intitulé "Des députés ou représentants".

On y lirait par exemple :

"Dans une cité bien conduite, chacun vole aux assemblées; sous un mauvais Gouvernement, nul n'aime à faire un pas pour s'y rendre; parce que nul ne prend intérêt à ce qui s'y fait, qu'on prévoit que la volonté générale n'y dominera pas, et qu'enfin les soins domestiques absorbent tout".

Ou encore: "L'attiédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des Etats, les conquêtes, l'abus du Gouvernement ont fait imaginer la voie des Députés ou Représentants du peuple dans les assemblées de la Nation".

dination avec les autres branches d'assurances sociales. Les assurées n'exerçant pas d'activité lucrative ont droit à une indemnité journalière appropriée pendant le congé de maternité. c) Pour les parents exerçant une activité lucrative, un congé parental de 9 mois au minimum faisant suite au congé de maternité.

La possibilité est ouverte au père de le prendre dès la naissance. Pendant le congé parental, les prestations d'assurance doivent garantir intégralement le revenu familial. Pour les revenus supérieurs, les prestations d'assurance se calculent selon un taux dégressif proportionnel aux revenus.

Le droit au congé parental peut être exercé par la mère ou le père, ou partiellement par les deux, sans que cela exerce une influence sur la garantie du revenu familial.

Le financement de l'assurance-maternité est assuré par :

- a) Des contributions de la Confédération et des Cantons.
- b) Des cotisations de toutes les personnes exerçant une activité lucrative d'après le modèle de la législation de l'AVS. L'employeur prend

à sa charge la moitié au moins des cotisations des salariés.

Il peut être fait appel au concours d'assurances sociales existantes pour l'application de l'assurance-maternité.

La Confédération doit instituer une protection étendue contre le licenciement pour toute la durée de la grossesse, du congé de maternité et du congé parental, avec la garantie des droits acquis découlant des rapports de travail.

Initiative populaire tendant à empêcher des abus dans la formation des prix

Nouvel article constitutionnel 31 sexies (sous réserve de modifications par la Chancellerie fédérale: le texte allemand fait foi):

Pour empêcher des abus dans la formation des prix, la Confédération édicte des dispositions sur la surveillance des prix ainsi que des prix de revente recommandés, des biens et des services offerts par des entreprises et des organisations occupant une position dominante sur le marché, tels les cartels et organisations analogues de droit public et de droit privé. Lorsque le but à atteindre l'exige, les prix peuvent être abaissés.

Comment devient-on Suisse?

Si les recherches sur la "socialisation politique" sont nombreuses en France et aux Etats-Unis, elles sont presque inexistantes en Suisse. Il faut donc saluer la thèse que Anna Melich vient de soutenir à la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève: "Personnalité et socialisation pré-politique en Suisse". Comment se développe le sentiment d'appartenance à la communauté helvétique? Quel est le mode d'acquisition des valeurs sur lesquelles se fonde notre société? Bref, comment devient-on Suisse? Attachée à notre pays au point qu'elle a voulu le connaître et comprendre comment se forme le sentiment d'ap-

partenance à la communauté nationale, une jeune Catalane donne donc quelques réponses. De cette thèse volumineuse, où la partie théorique tient une place importante, bornons-nous à présenter la partie consacrée à la recherche empirique! Une enquête a été menée à Genève et à Lucerne en 1973. Auprès d'enfants de huit à onze ans suivant la méthode du questionnaire classique et celle, plus originale, des petites histoires à compléter, des tests semi-projectifs, des photos.

Si la Suisse se caractérise par des diversités nombreuses et subtiles, elle réussit néanmoins à affirmer son unité, une "cohésion dans la variété". Elle parvient surtout, d'une manière diffuse et informelle, par la famille, les institutions, l'environnement, à créer un sentiment national. Eléments cognitifs et affectifs se développent parallèlement. On peut distinguer des paliers d'identification. D'abord l'immédiat, le local. Puis, vers treize ans, le sentiment d'appartenance à la Suisse apparaît dominant. Chez les minorités, à Genève par exemple, le sens de la région, du canton semble plus marqué.

Notre pays est en apparence pauvre en symboles. Notre histoire et notre politique ne sont pas spectaculaires, nous n'avons ni héros, ni prince, ni homme providentiels. Même pas un hymne national! Mais des images — le drapeau et les soldats, le 1er août, Guillaume Tell, des paysages de montagne — représentent la Suisse. Comme si le processus d'identification fonctionnait avec des stéréotypes, faisant passer des idées — le travail, la neutralité, l'esprit humanitaire — et un système de valeurs cohérent. Les "médiat", surtout la télévision, jouent un rôle important dans la socialisation des enfants. Mais les sujets d'identification sont trouvés le plus souvent dans les pays voisins. Ainsi les personnalités politiques de France et d'Allemagne sont mieux connues que les personnalités suisses. En 1973, Willy Brandt était de loin la vedette politique la mieux connue; François Mitterand se plaçait au même niveau que le conseiller d'Etat genevois André Chavanne! Si la télévision et la radio contribuent à la con-

naissance de la vie publique, elles donnent, en tout cas selon la perception des enfants, une place prépondérante aux événements internationaux.

D'une manière générale, les enfants révèlent une attitude positive envers des institutions de participation et de tolérance. Si les enfants suisses — comme tous les enfants — ont besoin de sécurité et ont horreur des conflits, leur degré de conformisme semble très élevé. "La nature fait l'homme égoïste et intolérant, mais la société le contraint à modérer ses pulsions et à "démocratiquement" tolérer son prochain", cette conclusion démarque bien les thèses du citoyen de Genève.

Il est à souhaiter que des recherches sur la socialisation politique se poursuivent dans d'autres cantons. Car, comme le note Anna Melich: "La comparaison entre cantons romands, alémaniques, le Tessin et les Grisons devrait permettre d'avoir une connaissance plus approfondie des différences et des rapprochements qui assurent la coexistence dans un Etat fédéral si divers. La Suisse est aussi un microcosme où se trouvent les éléments

COURRIER A PROPOS D'EDMOND BILLE

DP 463: nous engageons la discussion sur la date de la naissance du peintre Edmond Bille (à l'occasion de l'organisation d'une exposition à Sierre. De la Chaux-de-Fonds nous parviennent aujourd'hui les précisions indispensables. Nous les publions avec d'autant plus de plaisir que ces quelques lignes portent la marque des historiens extraordinairement méticuleux et captivants qui ont permis, autour de Jenny Humbert-Droz, la mise à jour des "mémoires" de Jules Humbert-Droz, irremplaçables pour comprendre toute une tranche de l'histoire de la gauche en Suisse (quatre tomes parus à la Baconnière, couronnés par la somme signée de Jenny Humbert-Droz elle-même: "Une pensée, une conscience, un combat — La car-

rière politique de Jules Humbert-Droz retracée par sa femme"). Un exemple. (Réd.).

Bien sûr qu'il y a parfaite identité entre Edmond Bille, artiste peintre neuchâtelois, originaire et né au Val-de-Ruz et le candidat socialiste au Conseil national en 1943!

Je me rappelle très bien avoir été surpris à la lecture de la Feuille fédérale de 1943 contenant le message relatif aux élections du mois d'octobre, de ce millésime 1872 qui faisait presque apparaître le co-listier élu Karl Dellberg (1886) comme un jeune homme!

S'agissant de la controverse sur la date je pense — et c'est aussi l'avis de Jenny Humbert-Droz que je viens de consulter — que c'est Sierre qui a raison et, pour une fois, le très officiel message du Conseil fédéral aux Chambres qui a tort.

d'une confédération européenne théorique. L'approfondissement du cas suisse pourrait apporter quelques éléments utiles à la formation civique et sociale d'une fédération d'Etats qui possèdent chacun une langue, une ethnité, une culture et des traditions politiques différentes".

R.D.

Bière et Constitution

Comment naît une Constitution? Dans ses souvenirs hors commerce, l'ancien magistrat genevois Albert Picot cite Jules Roguin, devenu professeur à Genève après une longue carrière au Tribunal fédéral, qui disait de la Constitution de 1874 à l'élaboration de laquelle il avait participé comme conseiller national: "Vous comprenez, Messieurs, cet article 112, c'est un "Bierartikel". Un soir, comme on vidait des chopes avec des conseillers fédéraux, on a compris qu'on leur compliquerait terriblement la vie si le Tribunal fédéral se mêlait de la constitutionnalité des lois fédérales. Alors on a rédigé l'article 112."

S'agissant d'un autre point d'histoire "en guise de complément d'information" susceptible peut-être d'intéresser vos lecteurs, il est bon de rappeler qu'Edmond Bille, fils d'un digne notable radical Ernest Bille qui fut juge de paix au Val-de-Ruz et directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier est d'une part le père de l'écrivain Corinna Bille et du photographe René Bille, d'autre part le cousin, germain dans des deux cas si je ne me trompe, de Jules-Humbert-Droz (1891-1971) dont la mère, née Bille fut, de longues années durant buraliste postale à Boudevilliers, et de Jean-Louis Barrelet (1902-1976) qui enseigna à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier avant d'être (1942 à 1969) conseiller d'Etat neuchâtelois, radical et de 1945 à 1969 conseiller aux Etats.

André Sandoz

Nestlé: honni soit qui Gloor y pense

Juriste de formation mais homme de vente et de marketing depuis près de trente ans, Max Gloor, directeur général de Nestlé Alimentana SA, va quitter l'empire alimentaire veveysan à la fin de l'année, à 60 ans révolus.

On le dit désireux de retourner à sa chère étude zurichoise, un peu négligée entre les périples d'affaires et les discours flambants sur la réponse de l'industrie alimentaire aux problèmes de nutrition humaine et sur le sort devenu incertain de l'article de marque.

En fait, M. Gloor ne "colle" plus tellement à la politique de la maison, depuis qu'elle est menée par un certain Arthur FÜRER, lequel a sa manière un peu particulière de défendre l'image de firme. Max Gloor voit les choses autrement: pas de procès contre les Tiers-mondistes ni d'ancien directeur de Nestlé Brésil allant spontanément tenir des propos intempestifs devant une Commission sénatoriale US sur les abus des multinationales laitières; rien de toute cette polémique dont la société ne peut sortir victorieuse même si elle a raison; mais une politique claire et très ferme, d'une envergure à la mesure des problèmes de ce temps.

Devant la Société suisse pour l'étude de marché, il y a deux ans, et lors de la récente assemblée de l'Association suisse de publicité réunie à Montreux, M. Gloor a secoué l'auditoire en répétant son credo: l'industrie de marque en général, et l'industrie alimentaire en particulier, va jouer sa survie ces très prochaines années; selon l'intelligence et la fermeté dont elle saura faire preuve face aux puissants distributeurs, aux consommateurs organisés et à l'Etat interventionniste, elle pourra ou non maintenir la place enviable qu'elle détient encore, mais qui lui est de plus en plus dangereusement disputée. Dans ce combat, la conception d'une campagne ou d'une annonce publicitaire basée sur la connaissance des motivations humaines apporte évidemment davantage qu'une heure de télévision en direct d'un auditoire fribourgeois.

Avec de telles idées et un passé d'homme de marketing à succès chez Nestlé, M. Gloor peut sereinement ouvrir son cabinet de conseil d'entreprise. Gare aux patrons-clients qui s'y présenteraient en confondant démonstration musclée et combativité commerciale!

Quelques propos gloorieux:

"Migros, la seule entreprise au monde à avoir su maîtriser la distribution en même temps que la production"

"Le moment viendra où le consommateur devra dans certains cas être protégé du consumérisme"

"L'Allemagne occidentale est le seul pays où n'existe ni contrôle ni surveillance des prix d'aucune sorte. C'est aussi celui où nous avons le plus de peine à augmenter un prix car la libre concurrence y joue un rôle"

Migros par ci, Migros par là, Migros partout

"Bilanz", magazine économique du Groupe Jean Frey, publie dans son numéro d'août un article explosif sur la "migrotisation" de l'économie suisse. Il envisage que dans douze ans le "konzern", créé par Gottlieb Duttweiler dominera les deux tiers du commerce des denrées alimentaires et le quart du volume total du commerce de détail. Un observateur aurait déclaré malicieusement vers 1990 rien ne pourra plus empêcher l'étatisation des banques, de Migros et des assurances! L'auteur de l'article en question est catégorique: même aux Etats-Unis, un colosse pareil ne pourrait pas continuer à croître sans encourir les foudres des spécialistes du contrôle des cartels (en Suisse, au sein de la distinguée commission des cartels, le représentant de l'Union suisse des arts et métiers, Otto Fischer, est en train de se bâtir une réputation digne de Caton

"Pour rappeler les erreurs d'investissement, il y a des monuments en formes de fabriques vides, de machines fonctionnant mal ou au-dessus de leur capacité, tandis que les dépenses faites pour la publicité peuvent être très élevées sans que rien ne les rappelle à notre souvenir"

"Comme chaque fabricant s'efforce de s'assurer la plus forte part du marché et comme les enquêtes de marché aboutissent — ou devraient aboutir — aux mêmes résultats, les crèmes d'asperges et les plaques de chocolat etc. se ressemblent de plus en plus. De tous côtés, on imite le concurrent (...) et la publicité renforce le mouvement d'unification des goûts en produisant des annonces qui se ressemblent entre elles comme autant de gouttes d'eau."

(Trad. DP, source: Werbung und Publicité, 6/1978).

l'Ancien à Rome, ce dernier ne vivait plus que pour voir les ruines de Carthage, celui-là s'est juré de faire passer la Migros sous les fourches cartellaires); quant à imaginer pareille situation en France, dans le même secteur économique, note encore le spécialiste de "Bilanz", ce serait un nouveau 1789!

UNE PRESSE A BOUT DE BRAS

Combien coûte la presse de la Migros? Le petit jeu des évaluations continue. La "Schweizerische Finanz-Zeitung" indique un déficit annuel de 15 millions de francs pour le "Brückenbauer", frère de "Construire" et d'"Azione". Ces frais sont payés par les coopératives régionales. Il est certain que "Construire" et "Azione" sont aussi déficitaires. Ajoutez les investissements publicitaires: "Migros" pourra se vanter prochainement de son aide à la presse. Heureusement, D.P. ne compte que sur ses abonnés pour vivre!

Notules (multipack)

Comptes d'apothicaire: Quatre cents milliards de dollars dépensés, en 1976 et dans le monde, pour des équipements militaires. Quatre cents milliards de dollars, quatre cents milliards de dollars. Tant qu'à faire, est-ce qu'on ne pourrait pas se suicider à meilleur marché, non? Histoire de conserver une ombre de dignité sous le regard de nos enfants, je vais refuser de payer ma taxe militaire.

Petit calcul mental: Si j'en crois quelques revues sérieuses, le stock mondial d'explosifs nucléaires représente (rait) 40.000 à 60.000 mégatonnes, soit quarante à soixante milliards de tonnes — équivalents — TNT. (On ne comptabilise pas les radiations, trop compliqué). La Suisse s'étendant sur 41.000 Km², à peu près, on y répand les mégatonnes de tout à l'heure, ce qui nous donne un peu plus de 1 kilo d'explosif par mètre carré, y compris les lacs et les faces nord. A! Heureusement que ça dépasse l'imagination, sinon...

Censure: Par une circulaire datée du 9 août, Naville SA. a fait savoir à ses revendeurs que le numéro d'août de "Hara Kiri" était interdit à la vente en Suisse par décision du Ministère public fédéral. Comme "Hara Kiri" d'août est, d'une part, vendu dans tous les kiosques de gare français et, d'autre part, qu'il ne contient pas la moindre allusion à la Suisse qui pourrait faire tiquer les staliniens du Ministère public fédéral, on en conclut que ledit Ministère nous prend pour des cons. A propos: pourquoi ledit ministère public, lorsqu'il interdit la vente d'une publication, n'est-il pas tenu de justifier publiquement et par le menu sa décision? On est pas (encore) en Union soviétique, que je sache...

A vendre: Un appareil de photo Fujica G 690, avec trois objectifs et nombreux

accessoires (presse-citron, chausse-pieds, etc). Le tout en excellent état et de qualité professionnelle. Pour les gens qui en ont ras les pompes du 24 36 et qui souhaitent faire enfin de la photo et pas du microfilm.

Lectures édifiantes: Pure merveille que "L'homme de plus près" de Lennart Nilsson (photos) et J-P. Escande (texte), chez Pauvert, pour 90 à 100 francs — c'est très cher mais ça vaut le coup. Ce foetus de quatre mois, dans son sac amniotique (p.54), c'est beau comme une galaxie.

Et "Les formes dans la nature", de Peter S. Stevens, au Seuil, pour sept thunes, c'est chouette aussi.

Conclusion: les cons qui dépensent quatre cents milliards de dollars pour s'entr'étriper sont des débiles aveugles et complètement sourdingues. Et dangereux, évidemment.

Production laitière: Wander SA, Berne, affirme que son "Adapta", lait maternisé pour nourissons, est "semblable" au lait maternel.

Je prie la maison Wander SA de bien vouloir modifier ses explications. "Adapta" n'est pas semblable au lait maternel. (Le texte allemand dit d'ailleurs: "an die Muttermilch weitgehend angeglichen (adaptierte)...") — ce qui est plus honnête. Je prie, par ailleurs, s'il veut se convaincre de la nécessité d'une modification, le directeur de Wander SA de lire les textes publiés par le congrès "Monaco 3 — Nutrition et Alimentation du nouveau-né", organisé par Nestlé-France, en avril dernier. Lecture passionnante. Hep! Nestlé! Faudrait voir pour pas vous marcher sur les pinces... Allez tirer les oreilles de Wander!

Escaliers: Mais qui donc, à la fin, est responsable de la destruction des escaliers de l'ancien Gymnase de la Chaux-de-Fonds? (Bon, c'est une vieille histoire). Qu'on l'étripe, qu'on le pend et qu'on le brûle, après l'avoir obligé à tout remettre en place, sacré nom d'un chien!

Gil Stauffer

Sur le quai

La grue est en panne. Là-haut, dans sa cabine, on voit bouger l'ombre du mécanicien. Plus loin, à l'extrémité du cap, une cathédrale brésilienne s'est allumée. Elle brûle.

Débouchant de la nuit où il est allé se perdre, un tracteur arrive au pas de charge. Le conducteur — un Indien — danse sur son siège. Son paréo soulevé par la vitesse le drape comme un prophète. Cet équipage fracassant passe entre les piliers de la grue. Le long de l'échine de cette grue, le mécanicien descend, lui, comme un cornac, emprunte une échelle, puis une autre. Le voilà au sol. Il suit le quai et escalade la grue voisine. Un noir essaie de brancher le câble sur la prise de courant. Les éclairs se succèdent. Après l'église va-t-on voir flamber le hangar?

* * *

Déjà une équipe de marins s'est installée à l'arrière du cargo pour la manoeuvre du départ. La sirène hurle et on hisse la passerelle. Alors débouchent sur le quai deux matelots ivres, qui zigzaguent entre les piliers de la grue au moment où l'Indien — qui ne les a pas vus — fonce une nouvelle fois avec son tracteur, son paréo toujours soulevé tel l'aile d'un rapace. L'un des marins saouls s'est allongé sur le sol, le long des piliers de la grue, et le tracteur passe au raz de sa tête. L'autre pochard s'approche du cargo, s'engage sur la haute passerelle descendue pour lui, hésite, puis bascule dans le vide et reste suspendu par un pied.

A l'extrémité du cap, au sommet d'une colline, la cathédrale brésilienne brûle toujours. Oui, elle flambe. Ou alors la lune — l'énorme lune — qui se lève derrière elle.

— C'est un miracle, fait un passager, qui se signe.

Le commandant s'est penché sur le quai et observe les deux pochards enfin parvenus au pont inférieur, l'un sur les genoux, l'autre à plat ventre.

— C'est en bas le miracle, dit-il.

Été 1978

Italie, encore.

L'affaire Moro. Par toute l'Italie, des contrôles policiers qu'on imagine pas! A ce propos, une anecdote: une aventure arrivée à l'une de mes connaissances, dans la région de Rome. Premier contrôle — "Ouvrez votre coffre! vos papiers!" etc. Second contrôle policier — "Vos papiers! ouvrez votre coffre..." etc. Troisième contrôle quelques kilomètres plus loin: "Où allez-vous? Ouvrez votre..." etc. Quatrième contrôle — A la fin, l'homme se fâche: il en a assez, il vient d'être contrôlé. Il s'énervé, ne trouve plus la clé de son coffre. Les policiers insistent: "Ouvrez votre coffre!" et s'énervent aussi. Finalement, il retrouve ses clés, ouvre le coffre... dans lequel il découvre, ô horreur, une mitraillette! Immédiatement emmené au poste, mitraillette dans le dos, menottes passées, lui se demandant comment... Et protestant: "Elle n'est pas à moi!" Visages de bois des *carabinieri*. Dieu merci, un coup de téléphone, quelques minutes plus tard, vient le délivrer, un coup de téléphone du poste de contrôle le plus proche: "Dites donc, vous n'auriez pas vu une auto MI 5056? Il y a Trampolini (ou Terracini, ou Angelo Diabelli) qui a oublié sa mitraillette dans le coffre de la voiture!... Oui! Il a vérifié le coffre et il a pas pris garde!" Rideau!

Encore l'affaire Moro. On nous dit:

1. Que les juges de Turin ont fait preuve d'une fermeté admirable et ne se sont pas laissés intimider.
2. Que les accusés (dont Curcio) étaient membres des Brigades Rouges, animateurs des Brigades Rouges, auteurs de différents hold-up, attaques à main armée, enlèvements, assassinats, etc.
3. Qu'ils ont été condamnés à quinze ans de prison.

Il me paraît clair que de deux choses l'une: ou bien les accusés n'étaient pas coupables des

crimes dont ils étaient accusés et on nous ment; ou bien ils étaient coupables — et alors, adversaire par principe de la peine capitale et de toute répression systématique, je ne puis m'empêcher de trouver que les juges n'ont pas fait preuve de fermeté et que la peine est légère. Le moindre assassin de droit commun...

D'autre part:

On nous dit aussi que la fermeté (encore!) des dirigeants italiens, refusant de négocier avec les ravisseurs de Moro, aura eu pour effet de provoquer l'union sacrée, de galvaniser... etc. Après l'élection du nouveau président, homme de 82 ans élu après 15 (?) tours de scrutin, parce que les grands partis étaient totalement incapables de se mettre d'accord sur le nom de l'un des leaders, nous savons ce qu'il faut penser de cette union sacrée.

Désirez-vous vous installer en Italie? Je lis dans *Republica* que pour un rez-de-chaussée au Nord de l'Italie, en bon état de conservation, situé au "centre historique" de Rome ou de Milan, vous payerez en moyenne 2250 livres (4 francs 95) par mètre carré et par mois — je vous laisse calculer. Mais 1730 livres seulement (3 francs 70 à peu près) si vous vous contentez de la banlieue. Et 1560 livres, si vous préférez le sud de l'Italie, 330 livres, si un sous-sol en mauvais état vous suffit!

J.C.

Small is beautiful: la veillée des veillées

En automne 1975, le troisième festival de musique traditionnelle présenté par le service d'animation socio-culturelle de l'Université du Québec à Montréal réunissait des représentants d'Irlande et de Bretagne, en plus des musiciens du Québec, de Louisiane et de l'Acadie. Cette manifestation a été filmée et elle a fait l'objet d'un album de deux disques (notre titre).

En été 1977, la télévision allemande (ZDF) diffusait une série d'émissions sur "les voisins français". Troisième volet: Monsieur de Voltaire part à la découverte de la culture en France en visitant tout d'abord à Paris le centre Pompidou et la Comédie française, puis la province. Il est accueilli en breton en Bretagne, en occitan dans le Midi et, après avoir choisi l'Alsace de préférence à la Corse et au Pays Basque, il y est reçu par Roger Siffer, en alsacien naturellement.

Été 1977, dans un jardin bernois, Roger Siffer et son équipe présentent leurs chansons et leurs bonnes histoires. Tout se passe en Alsacien et les Bernois, presque uniquement des jeunes, comprennent assez rapidement la langue qui mourra peut-être moins vite que le voudraient les Jacobins parisiens.

Qu'est-ce qui pousse les jeunes à faire revivre la langue de leurs grands parents? Un désir d'enracinement, de se singulariser, de retrouver une nouvelle qualité de vie?

En Suisse alémanique, les dialectes n'ont jamais disparu, mais ils trouvent un souffle nouveau grâce à des chansonniers plus jeunes. Quelques chansonniers romands (Gaby Marchand, Léo Devantéry) cherchent à faire vivre le vieux langage, mais aucun Vaudois pour créer un nouveau répertoire en plus de "Por la fiite dao quatorze" et des chants publiés dans le carnet "Lé vilhié tsanson dâo payi". Aucun Neuchâtelois pour nous donner un récit moderne des luttes du monde du travail alors que nous disposons déjà du récit de "La fête du roi" (La fête du roi) signé un nostalgique de l'ancien régime.

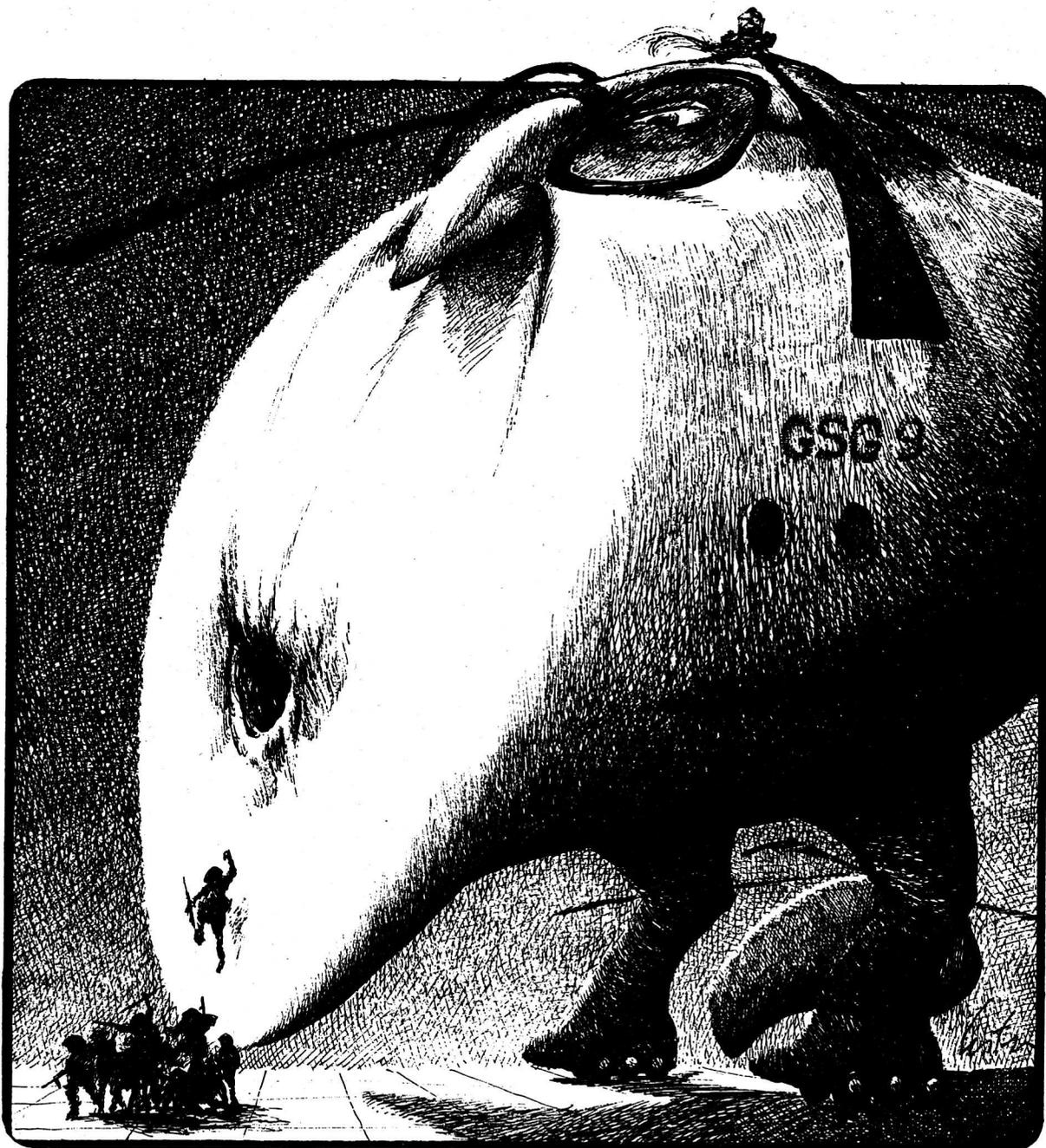
Les Genevois se contentent certainement de leur "C'é qu'è l'aino". Quant aux Jurassiens, ils n'oublient pas que leur patois appartient à la famille de la langue d'oïl et ils ont prévu, à l'article 42, alinéa 2 de leur Constitution, la nécessité de "sauvegarder, mettre en valeur, enrichir le patrimoine jurassien, notamment le patois."

Gaz de fumier : le nez des moines

La Suisse n'est évidemment pas seule sur la piste du gaz de fumier... (DP 464)

En Allemagne, après la première "Biosgaswelle" des années cinquante, on a vu plusieurs techniques d'exploitation être tentées avec, sur le plan commercial, une seule réussite d'envergure, la méthode mise au point par Schmidt-Eggerglüss et vendue par la Deutsche Bihugas GmbH (application à de très grandes exploitations avec une centaine de bovins au moins: unique installation encore en service au monastère des moines bénédictins de Benediktbeuren en Bavière où tout le monastère est alimenté ainsi en chaleur et en électricité avec un groupe électrogène de 75 ch.). Une deuxième "filiale", la filiale française (alimentation discontinuée en fumier pailleux) eut son heure de gloire à l'Abbaye du Mont de Cats (Flandres françaises) où l'installation construite en 1956 servit au chauffage et à la cuisine pour 150 personnes avant d'être abandonnée... faute de moines. Troisième filiale aux Etats-Unis où des fonds considérables ont été mis à la disposition des chercheurs dans ce secteur (modèle le plus répandu: le digesteur dit "à déplacement", un long digesteur cylindrique horizontal alimenté à l'une des extrémités, le trop-plein s'évacuant à l'autre bout et la matière se déplaçant horizontalement par effet "piston"). La quatrième filiale, la plus prometteuse peut-être, prend son essor en Inde et au Népal où le gaz de fumier est considéré officiellement comme un des pôles de l'économie énergétique: la technique développée prend en compte, bien sûr, l'habitude ancestrale de sécher les boues et de les brûler (d'où une perte d'engrais irremplaçable).

Comme convenu, avec le numéro 465 de DP, nous reprenons notre rythme hebdomadaire. Merci de votre patience estivale !



Tout passe, tout casse, tout lasse, hélas!

“Le but de notre entreprise c’est de fabriquer des machines, c’est donc d’offrir à d’autres un moyen de faire mieux et plus économiquement que jusque’alors.

C’est aussi soulager les efforts pénibles en les remplaçant par le travail de nos machines, et ce faisant procurer un peu plus de bien-être à ceux qui fabriquaient sans elles auparavant, C’est en même temps rendre plus économique bien des fabrications, dont les produits pourront ainsi atteindre un plus grand nombre de personnes et relever leur niveau de vie...

Pour un ingénieur, pour un technicien, notre entreprise c’est aussi l’occasion de se développer, d’épanouir les facultés dont l’accomplissement donnera la joie de vivre.

Car le but de notre entreprise c’est également de procurer à tous ceux qui travaillent le moyen de gagner leur vie et d’assurer l’avenir de leur famille en utilisant au mieux leurs aptitudes naturelles et professionnelles...

Mais notre entreprise c’est encore le moyen de faire rayonner une réputation et de porter dans le monde entier le renom des produits suisses. C’est donc aider à tous ceux qui vivent de l’exportation et de nos relations avec l’étranger; et comme ces courants commerciaux sont toujours réciproques, c’est contribuer à amener chez nous des touristes, et des produits que nous ne saurions obtenir qu’en échange de nos fabrications et de nos services; c’est donc enrichir le pays.

Et puis, notre entreprise permet à tous ceux qui nous livrent de la matière première ou qui travaillent pour nous, à tous nos fournisseurs en général, d’améliorer leurs gains et de procurer ainsi plus d’aisance et de sécurité aux leurs. Enfin, notre société sert un intérêt à ceux qui y ont investi le résultat de leur travail, qu’il s’agisse de l’épargne du personnel, des fonds de prévoyance, de l’argent des actionnaires ou des avances bancaires, et ceci afin que l’entre-

prise se renouvelle et se modernise sans cesse, que les effets de l’âge ou de la maladie soient atténués, que la confiance demeure, que gagnent le respect des engagements et les sens des responsabilités”.

Idyllique, ce tableau qui ouvrait le “livret d’accueil” destiné aux “ouvriers, aux employés et aux fournisseurs” de Tarex à Genève. Les temps changent, mais les écrits restent!

— Dans le magazine hebdomadaire du “Tages Anzeiger”, à noter une étude sur le comportement des employés masculins lorsque leur “chef est une femme” (à partir des résultats d’une enquête menée aux Etats-Unis sur les “managers” féminins.

BAGATELLES

François Kohler vient de consacrer une étude très complète à l’hebdomadaire “Le socialiste”, premier organe du Parti socialiste en Suisse romande (huit numéros parus en 1891-1892). Il relève qu’il y a eu, ultérieurement, deux autres tentatives sérieuses d’éditer un journal commun à tous les socialistes de Suisse romande: celle du journal “Le Peuple suisse”, d’abord tri — puis bi-hebdomadaire de juillet 1906 à juillet 1909 et celle du quotidien “Le Peuple — La Sentinelle” du 1er octobre 1965 au 19 mai 1971.

“Le Peuple suisse”, imprimé à Genève, réunissait “Le Peuple de Genève”, “La Luttessociale”, “La Sentinelle”, “Le Courrier jurassien” et “L’Aurore”.

L’étude de François Kohler a paru dans le No 42 de la “Revue européenne des sciences sociales”. Ce numéro contient d’autres articles de Marc Vuilleumier, K. Lang, F. Loertscher-Rouge et F. Jéquier sur l’histoire du mouvement ouvrier en Suisse et plus particulièrement en Suisse romande.

* * *

“Pro Libertate”, est une organisation de lutte contre le communisme créée à Berne en 1956, après les événements de Hongrie. Son président, Max Mössinger vient de fêter son 60e anniversaire. C’est un ancien typographe, qui

s’occupe de publicité et de courtages immobiliers.

* * *

A part le Jura, quatre cantons et demi-cantons revisent ou ont révisé récemment leur constitution. Nidwald et Obwald ont accepté, il y a une dizaine d’années, une nouvelle charte fondamentale. Le vote populaire aura lieu probablement l’année prochaine en Argovie; et le canton de Soleure prend connaissance actuellement du projet préparé par une commission.

* * *

Zurich, c’est la NZZ, c’est le Niederdorf, c’est “Migros” (Migros Bank, Hotel Plan, “Tat”), c’est le Moewenpick (Silberkugel, Cindy), mais c’est aussi les banques. Vous faites un tour de ville dans un tram doré “Goldtimer”: l’entreprise est patronnée par la SBS. Vous montez au Poly dans un funiculaire de l’UBS. Vous vous reposez à la Paradeplatz sur des chaises mises à disposition par le Crédit suisse, abrité par des parasols de cette banque. Zurich c’est aussi deux journaux gratuits tous ménages, un quotidien et un bi-hebdomadaire et c’est encore évidemment beaucoup plus qu’une bagatelle...

* * *

Extrait d’un dépliant en français de la SBS intitulé “Questionnez - Zurich répond”:
 Revenu brut annuel de diverses professions:
 employé administratif, marié: Fr. 31 000.—
 vendeuse, célibataire: Fr. 20 000.—
 enseignant, marié: Fr. 50 000.—
 ouvrier, marié: Fr. 25 000.—

.....
 1m2 de terrain à Paradeplatz: Fr. 25 000.—

Appartement 3 pièces,
 location prix moyen: env. Fr. 850.—
 Des appartements subventionnés bon marché sont à disposition pour les catégories de locataires à faibles revenus.

* * *

La “Neue Zürcher Zeitung” prépare un supplément sur la Suisse, place financière. Parution: 24 octobre. On saura enfin radicalement tout!